



Procès Verbal de l'Assemblée générale du 20/01/2021

Les copropriétaires de l'Association des copropriétaires de la Copropriété « ACP Test » se sont réunis en assemblée générale, le 20/01/2021, en la salle « Digitale », .

Les convocations ont été adressées le 31/12/2020.

Quorum des présences :

Copropriétaire	Voix	Présent	Mandataire
BREL Jacques (Digitale)	10	Présent	
CORDY Annie (Digitale)	70	Présent	
MAURANE Claudine (Présentiel)	350	Présent	
RAPSAT Pierre (Digitale)	200	Présent	
WATY Thierry (Digitale)	370	Présent	
Copropriétaires : 5 Lots : 6	1000	1000	

Résultat des décisions soumises à un vote, prises lors de l'assemblée générale :

Point	Majorité	Cop.	Voix	Pour	Contre	Abs.	%	Résultat
04) Approbation des comptes de l'exercice écoulé	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
05) Approbation de travaux concernant la peinture du bardage	66,67%		1000	440	550	10	44,44%	Refusé
06) Budget prévisionnel de l'exercice en cours	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
07) Constitution annuelle du fonds de réserve	50,00%		1000	920	80	0	92,00%	Accepté
09) Désignation du commissaire aux comptes	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
10) Décharge au syndic	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
11) Décharge au commissaire aux comptes	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté
12) Renouvellement du mandat de syndic	50,00%		1000	1000	0	0	100,00%	Accepté

Procès verbal détaillé :

01- Election du bureau de l'assemblée générale

Pas de vote

Mr WATY est élu président de séance.

Mme EVRARD est élue secrétaire de séance.

Le syndic rédige le procès-verbal des décisions prises par l'assemblée générale avec indication des majorités obtenues et du nom des copropriétaires qui ont voté contre ou qui se sont abstenus.

02- Liste de présences et validité de l'assemblée générale

Pas de vote

Après vérifications de la validité du quorum de présences et des procurations, le président déclare que l'assemblée générale peut valablement délibérer. La séance débute à 12:43

03- Rapport du commissaire aux comptes

Pas de vote

Le commissaire aux comptes rend rapport devant l'assemblée générale et fait part à l'AG que les comptes sont clairs et limpides.

04- Approbation des comptes de l'exercice écoulé

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 501,00 sur 1000,00

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice écoulé.

Et félicite le Syndic de la clarté des comptes.

Vote **Pour** à l'unanimité

05- Approbation de travaux concernant la peinture du bardage

Majorité : 2/3. Clé : Quotités - soit 666,67 sur 1000,00

Résultat du vote : 440 voix pour, 550 voix contre, 10 abstentions

Proposition rejetée (44,44% Pour - 55,56% Contre)

Détail du vote :

Votes contre : Madame MAURANE Claudine (350); Monsieur RAPSAT Pierre (200)

Abstentions : Monsieur BREL Jacques (10)

06- Budget prévisionnel de l'exercice en cours

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 501,00 sur 1000,00

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel soumis par le syndic, à raison du montant de 10160€.

Vote **Pour** à l'unanimité

07- Constitution annuelle du fonds de réserve

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 501,00 sur 1000,00

L'AG décide un fonds de réserve 300€

Résultat du vote : 920 voix pour, **80** voix contre, **0** abstentions

Proposition acceptée (92,00% Pour - 8,00% Contre)

Détail du vote :

Votes contre : Monsieur BREL Jacques (10); Madame CORDY Annie (70)

08- Rapport d'évaluation des contrats de fournitures régulières

Pas de vote

Contrats actuellement en cours:

09- Désignation du commissaire aux comptes

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 501,00 sur 1000,00

est élu commissaire aux comptes.

Vote **Pour** à l'unanimité

10- Décharge au syndic

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 501,00 sur 1000,00

L'assemblée générale approuve les actes de gestion du syndic qui ont été portés à sa connaissance en cours de séance et lui donne donc décharge pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Vote **Pour** à l'unanimité

11- Décharge au commissaire aux comptes

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 501,00 sur 1000,00

L'assemblée générale approuve les actes de contrôle du commissaire aux comptes qui ont été portés à sa connaissance via le rapport en séance et lui donne donc décharge pour son contrôle de l'exercice écoulé.

Vote **Pour** à l'unanimité

12- Renouvellement du mandat de syndic

Majorité : 50% + 1 Voix. Clé : Quotités - soit 501,00 sur 1000,00

L'assemblée générale renouvelle le mandat du syndic aux mêmes conditions pour une période de 3 ans. L'avenant de renouvellement est signé par le président de l'assemblée générale.

Vote **Pour** à l'unanimité

13- Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale

Pas de vote

L'assemblée générale approuve le présent procès-verbal et est envoyé au président pour signature.

L'ordre du jour étant épuisé, remercie les copropriétaires présents à l'assemblée générale et déclare la séance levée à .

Fait à **SAINT-LEGER** , le **20/01/2021**

Thierry Waty
Pour le syndic

Secrétaire

Président de séance

Résultat des décisions soumises à un vote, prises lors de l'assemblée générale par copropriétaire :

Copropriétaire	04	05	06	07	09	10	11	12
BREL Jacques	P	A	P	C	P	P	P	P
CORDY Annie	P	P	P	C	P	P	P	P
MAURANE Claudine	P	C	P	P	P	P	P	P
RAPSAT Pierre	P	C	P	P	P	P	P	P
WATY Thierry	P	P	P	P	P	P	P	P
Pour (P)								
Contre (C)								
Abstention (A)								